ARTIS
en Bourgogne-Franche-Comté

NOS PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

Pour les équipes artistiques, les structures culturelles & les professionnel.e.s du spectacle vivant

POUR ARTIS, L'ACCOMPAGNEMENT C'EST :

1 ◆ **Individuel** ou **collectif**
2 ◆ **Sur mesure** et **personnalisé**
3 ◆ L'opportunité d'**identifier les objectifs**
4 ◆ Un **espace d'écoute** et de **dialogue**
5 ◆ Un **cadre** et une **méthodologie adaptée**
6 ◆ **Confidentiel**

UN CHARGÉ DE MISSION ET UNE ÉQUIPE EN APPUI POUR VOUS ACCOMPAGNER :

- À la **présentation de votre projet**
- À **appréhender des outils de gestion internes**
- À la **structuration de votre projet**
- À **connaître** et **maîtriser l'environnement culturel en BFC**

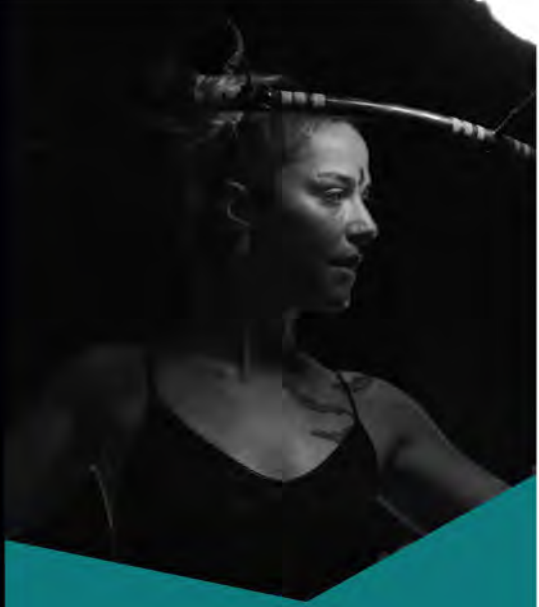

ARTIS développe une **mission d'accompagnement dédiée aux professionnels du spectacle vivant en Bourgogne-Franche-Comté.**

Fruit d'une longue pratique, l'accompagnement est l'essence d'**ARTIS**. Nous offrons un cadre d'écoute, d'échange et de dialogue aux professionnels du spectacle vivant leur permettant de trouver les outils pour faire face à leurs problématiques.

Tout commence par un rendez-vous conseil !

L'accompagnement d'**ARTIS** vous permet de **clarifier votre situation**, **de prendre du recul**, de **vous mettre en mouvement** et de **trouver des ressources et des solutions pour consolider votre projet artistique et culturel.**

L'accompagnement proposé par **ARTIS** s'attache à **écouter** et **assister la réflexion** des structures accompagnées sans jamais prendre la place de prescripteur.

ARTIS est en contact régulier avec **les différents acteurs du secteur** et participe activement à la mise en réseau des acteurs culturels locaux : compagnies, collectifs d'artistes, structures, programmateurs, collectivités, réseaux...

RENDEZ-VOUS CONSEIL

Face à un questionnement ponctuel et jusqu'à **trois rendez-vous**, identifiez avec nous les enjeux d'une problématique et les réponses à y apporter.

DISPOSITIF TRAJECTOIRE

Face aux grandes interrogations stratégiques et organisationnelles **bénéficiez d'un accompagnement long**, à raison **d'un rendez-vous par mois** *(pendant 1 an maximum)* pour **trouver ensemble les réponses à vos questions.**

Chaque rendez-vous s'attarde sur un point particulier **selon vos besoins** : structuration, organisation, projet artistique et culturel, stratégie de production et diffusion, communication, EAC et médiation, etc...

PARCOURS ÉLUS ET CULTURE

A destination des **élus** et **adjoints à la culture des collectivités, ARTIS** propose un **accompagnement** pour échanger autour des enjeux de votre politique culturelle et vous accompagner dans la mise en place d'une saison culturelle.

LES RENDEZ-VOUS ATELIERS

Avec plusieurs porteurs de projets, de chargés de production, nous vous invitons **le temps d'un après-midi** à échanger et concevoir des outils et processus pertinents pour mener vos projets : rétroplanning, présentation des fondements de la communication, définition d'un prix de cession, ...

PROFUSION

Vous êtes une compagnie émergente et vous souhaitez embaucher pour déléguer une partie des missions de diffusion, de production et d'administration ? **ARTIS** a mis en place **profusion**, qui vous permet de participer à **l'embauche mutualisée d'un emploi de chargé de diff-prod-admin**. Vous participez au salaire au prorata de la mise à disposition, vous permettant de concilier votre équilibre budgétaire et votre croissance. **N'hésitez pas à nous contacter !**

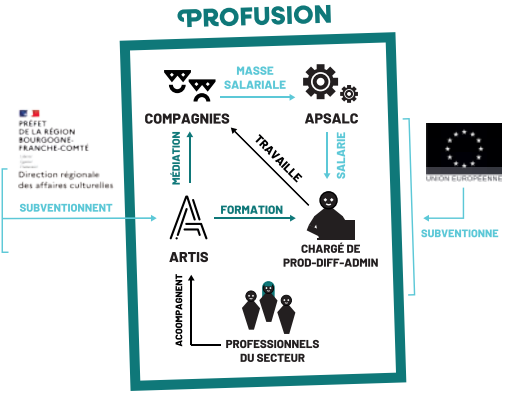

L'ÉQUIPE QUI VOUS ACCOMPAGNE

Léon Kern
Chargé de l'accompagnement des projets artistiques

lkern@artis-bfc.fr ◆ 06 70 71 30 88
ou **contact@artis-bfc.fr**

ARTIS est un organisme culturel régional qui soutient le domaine des arts vivants. Il accompagne les compagnies, lieux de diffusion et professionnels face aux changements politiques et économiques du monde culturel. **ARTIS** travaille au développement des projets artistiques et culturels avec les équipes qui les créent.

*Pour bénéficier d'un accompagnement, l'adhésion à **ARTIS** est nécessaire. Détails consultables sur le site **www.artis-bfc.fr** ou auprès des chargés de mission.*

ARTIS

4 rue de la Toison d'or, 21000 Dijon
contact@artis-bfc.fr ◆ 03 80 68 26 00

www.artis-bfc.fr

l'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté
PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
Côte d'Or
UNION EUROPÉENNE
Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020